

Réunion publique du Conseil de quartier Danube
Le 19 février 2010 à 19h, école élémentaire 106 rue Compans
En présence de Xavier Golczyk, Délégué du Maire pour le quartier Danube

Concertation sur les services de La Poste, en présence de Dominique Merrien, Directrice du Courrier du 19^e arrondissement, et de Serge Henri, Directeur des relations clients Paris Nord.

La Poste emploie plus de 180 000 postiers, qui distribuent 100 millions de courriers par jour dans 28 millions de foyer. Elle est le premier employeur en France. La Poste poursuit depuis 2008 ses efforts pour améliorer ses engagements auprès des clients. Dans cette optique elle organise une concertation au niveau national afin de recueillir leurs attentes. Si elle souhaite aborder des thèmes en particulier (relations clients, service clients, développement durable...) tous types de remarques sont pour autant bienvenus.

Les facteurs laissent des avis de passage pour les recommandés sans avoir sonné, même pour les personnes âgées qui doivent ensuite faire une procuration.

Des enquêtes sont menées dans les établissements de La Poste, au cours desquelles les facteurs sont interrogés par le biais de leurs chefs d'équipe. Les tournées sont prévues pour être distribuées dans des conditions optimisées. Si elles s'annoncent trop longues, le nombre de recommandés est revu à la baisse. Le facteur ne peut cependant pas toujours se permettre d'attendre très longtemps. Aussi, pour permettre aux clients de faire part de situations particulières, La Poste a mis en place le 3631 (numéro accessible partout et gratuit). Possibilité de demander une 2^e présentation, gratuite, ou d'informer le facteur qu'il faut sonner avec insistance. La Poste va d'autre part développer une large communication sur les procurations de proximité (voisins, gardiens...).

Pendant longtemps le courrier était distribué par les mêmes facteurs, qui de ce fait connaissaient les clients et attendaient les personnes âgées. La familiarité avec les facteurs a également permis d'éviter les désagréments liés à la réfection des escaliers, qui de ce fait n'étaient plus marqués, dans les bâtiments de l'OPAC. Mais ces derniers temps on a vu beaucoup de facteurs changer. Pourquoi ces changements à La Poste ?

Il est vrai que La Poste se réorganise car elle doit prendre en compte une baisse significative du trafic courrier (+ de 10 % par an dans le 19^e). La Poste est une entreprise avec des recettes et des charges qu'elle doit équilibrer car il n'y a pas de financement public pour combler d'éventuels déficits.

Dénonciation par un habitant du problème des portes d'accès aux boîtes aux lettres non refermées et des boîtes aux lettres dégradées.

Il existe un service de maintenance des boîtes aux lettres.

L'arrondissement a été entièrement redécoupé depuis le 19 janvier 2009, ce qui a provoqué des changements certes pas toujours faciles pour les clients, mais aussi pour les facteurs, d'où la nécessité pour eux d'avoir un accès normalisé aux boîtes aux lettres. La Poste a beaucoup travaillé avec l'OPAC sur les reprises du courrier par les gardiens.

Rue du Général Brunet dans le temps le courrier était distribué entre 9 et 10h, maintenant vers midi, voire dernièrement 15h.

L'organisation de la distribution du courrier est aujourd'hui basée sur l'arrivée du trafic. Des jours faibles (lundi, mardi et samedi) et des jours forts (mercredi, jeudi et vendredi) sont identifiés. Alors que les jours forts le travail est fait par groupes de 4 facteurs, leur nombre est ramené à 3 les jours faibles. Leur tournée est donc allongée et les horaires de distribution différents

La boîte aux lettres dont la levée s'effectue à 20h (située devant la Mairie) est considérée comme un excellent service. Souhait exprimé que d'autres boîtes de ce type soient installées dans l'arrondissement. Volonté d'autre part de revenir à l'ancien système pour les recommandés, avec des formulaires dans des casiers.

Une boîte postale de ce type par arrondissement est considérée comme un maximum. La prise du courrier se fait le soir et est redistribuée à plus de 85 % sur le territoire national le lendemain matin. Si les intempéries ont provoqué des retards de courrier, c'est en raison des difficultés de circulation des avions.

Concernant les formulaires pour les recommandés, ils faisaient l'objet de détournement de matériel : des personnes en prenaient des liasses qu'ils n'utilisaient pas et finissaient par jeter.

Quelle est la responsabilité de La Poste concernant les publicités distribuées dans les boîtes aux lettres ? Les boîtes inutilisées sont bourrées, et il y a risque de mise à feu par les enfants. Une postière a accepté, à contrecœur, d'en vider une mais cela lui a été reproché par son chef de service.

La Poste ne se charge que de la publicité adressée. Le vidage des boîtes aux lettres relève de la responsabilité du syndic ou du gérant d'immeuble.

Comment fonctionne la réexpédition temporaire du courrier quand le destinataire n'est pas là ?

Il faut déposer un ordre de réexpédition temporaire 5 jours minimum avant le départ. La Poste reçoit le courrier par le biais de la plate-forme industrielle de Gonesse et le facteur extrait le courrier à réexpédier de son paquet avant de partir en tournée.

Pourquoi et comment la distribution du courrier cesse quand une personne est décédée?

La Poste ne décide pas par elle-même de cesser de distribuer le courrier à quelqu'un. Il arrive qu'un membre de la famille devienne légataire universel et fasse un ordre de réexpédition définitif.

Que sont devenus les timbres de collection ?

L'approvisionnement en timbres, y compris de collection, est une priorité. Ils peuvent même être livrés. Les facteurs prennent toujours sur eux des timbres à vendre, selon leur propre goût et/ou la clientèle du secteur de distribution.

Comment la vente des calendriers est-elle organisée ?

La vente des calendriers par les facteurs est interdite pendant le temps de travail et relève de leur responsabilité, à moins qu'ils ne soient fonctionnaires. Or il n'y a plus de concours pour travailler à La Poste depuis 1992.

A quoi sert le centre de Libourne ?

Il est interdit aux employés de La Poste d'ouvrir les courriers qui ne lui sont pas destinés, sauf à Libourne pour les cas particuliers.

Actions du Conseil de quartier

Avancée du projet de création d'un café des enfants

Plusieurs habitantes du quartier, qui se sont rencontrées par le biais de la vie scolaire de leurs enfants et ont constaté un manque d'espaces de jeux, ont décidé de monter une association de préfiguration pour la création d'un café des enfants dans le quartier Danube. Les cafés des enfants sont des lieux culturels et associatifs, de rencontres inter-générationnelles. Ils sont dédiés aux jeux et à la convivialité. Les enfants et les adultes qui veulent les accompagner peuvent y boire un jus de fruit ou un chocolat chaud, y manger une part de gâteau, ou profiter des activités qui y ont lieu (lecture, musique, théâtre, débats...).

Les relations parents-enfants autour du jeu n'étant pas toujours évidentes, le café des enfants a pour vocation de sociabiliser les enfants et de leur donner un apprentissage au travers des jeux. En ce sens il peut être considéré comme un lieu de prévention, dont tous les membres sont bénévoles. Le café des enfants existe aujourd'hui de manière éphémère : lors des fêtes de quartier, ou lors des interventions à l'école des Cheminets les samedis 23 janvier, 3 avril et 15 mai. L'association a le projet de participer à Milhau en fête, à la fête de quartier Danube, ainsi qu'à des événements liés aux 150 ans du 19^e. Un local est néanmoins ardemment souhaité, il permettrait un repérage plus facile.

Il existe un blog et une plaquette de présentation (distribuée lors du Conseil de quartier). L'association va en outre postuler pour occuper un espace dans les jardins partagés qui vont exister sur le quartier, afin de mettre en place un café des enfants-jardin.

La Mairie aide-t-elle ? Pour le local, par exemple ?

Oui, la Mairie soutient l'association pour l'accès à un local, mais il n'y a pas encore eu de réponse précise pour l'instant. Il faudrait un local commercial. L'association a relancé les bailleurs pour rechercher des locaux qui pourraient convenir à son activité. L'idée à plus long terme c'est que le café des enfants puisse recruter du personnel pour fonctionner en permanence.

Xavier Golczyk explique que la Mairie laisse le projet se mettre en place, progressivement, et le soutiendra en temps venu.

Présentation des travaux du groupe de travail « Urbanisme »

Le groupe de travail a souhaité travailler sur les liaisons avec le Pré-Saint-Gervais. Un dossier a été réalisé et présente des améliorations souhaitables des passages Chaumont et Brunet. Le passage Brunet, situé en contrebas de l'avenue de la Porte Brunet, dessert le groupe scolaire Rouault ainsi que des équipements du Pré-Saint-Gervais (piscine, court de tennis) construits sur des terrains appartenant à la Ville de Paris. Le groupe de travail propose notamment la réalisation par les enfants du groupe scolaire d'une fresque ou d'une mosaïque sur ces passages.

Le groupe de travail a constaté d'autre part un manque de visibilité du passage, que de nombreux habitants du quartier ne connaissent pas. Il propose donc de mettre des œuvres d'art pour l'indiquer. Il souhaite d'autre part le sécuriser, en y mettant des miroirs ou éventuellement des caméras de vidéo-protection.

Il apparaît nécessaire d'améliorer les liaisons et de renforcer les contacts avec le Pré-Saint-Gervais, dont le quartier Danube est tout proche. L'ouverture d'un supermarché le 18 février 2010 côté Pré-Saint-Gervais, par exemple, permettra de pallier à la fermeture du Shopi qui était situé à une centaine de mètres. Le manque de stationnements, qui pousse les voitures à se garer devant le passage, sera compensé par la création d'un parking de 200 places rue des Marchais, entre l'avenue de la Porte Brunet et le boulevard d'Indochine.

Xavier Golczyk ajoute que les problèmes de liaisons entre Paris et les communes riveraines sont tout à fait prégnants et importants, et considérés comme tels par la Ville, en témoignent les améliorations Porte des Lilas. Il n'est pas question pour le moment de couvrir ou d'aplanir le boulevard périphérique car il s'agirait d'un investissement particulièrement coûteux. Mais dans un avenir à plus long terme il faudra mener une réflexion sur une restructuration du périphérique. Dans le 19^e ces espaces seront requalifiés à plus court terme et vont notamment profiter des aménagements liés au tramway T3. Le projet du groupe de travail sera alors étudié et analysé.

Xavier Golczyk suggère d'organiser avant l'été une visite sur le terrain, pour constater les problèmes de propreté, de voirie, de sécurité, d'éclairage, etc. et voir ce qu'il est possible de faire pour améliorer la situation dans des délais raisonnables.

Les 150 ans du 19^e

Le 19^e arrondissement est officiellement né le 1^{er} janvier 1860 du rattachement à la Ville de Paris des communes de Belleville et de la Villette ainsi que de portions de territoires de Pantin et d'Aubervilliers. La Mairie du 19^e va organiser tout au long de l'année des événements pour fêter cet anniversaire et souhaite y associer largement l'ensemble des acteurs locaux. Par exemple, les associations de commerçants ont déjà fait un certain nombre de propositions, telles que la reconstitution du 19^e il y a 150 ans, avec animaux de ferme, costumes et calèches. Les conseils de quartier sont appelés à se mobiliser au travers de l'appel à projets lancé par la Mairie (à retourner avant le 10 mars). Il peut s'agir de projets spécifiques ou de projets récurrents qui prendront cette année une dimension particulière (par exemple la fête du quartier Danube).

Milhaud en fête

« Milhaud en fête », manifestation commune aux deux conseils de quartier Danube et Manin-Jaurès aura lieu le samedi 17 avril, cette année les habitants pourront profiter à la fois des animations et du vide-grenier, qui a rencontré un franc succès l'année dernière. Les emplacements coûteront 5 €.

Vie du quartier

Point d'information sur les travaux en cours

Suite à une forte demande de la part des habitants, souvent exprimée en Conseil de quartier et relayée par la Mairie depuis plusieurs années, la RATP va équiper la ligne 7 bis du dispositif SIEL (Système d'Information En Ligne), qui permet aux usagers de connaître l'horaire de passage du prochain métro.

➤ **Il n'y a pas de dispositif SIEL à la station de bus Botzaris.**
L'implantation d'une borne, qui reçoit des informations grâce à des ondes émises par un système numérique, n'est pas possible à cet endroit en raison de l'absence de fréquence.

➤ **Sur la ligne de bus 75 les informations sont souvent indisponibles.**

Une vingtaine de personnes campaient devant le Foyer David d'Angers, à qui plusieurs propositions d'hébergement et de relogement ont été faites. Après de nombreuses négociations, les personnes ont quitté le campement le 26 janvier 2010. Le site a été nettoyé le lendemain et le chantier de démolition a commencé. Les travaux de restructuration se poursuivront jusqu'en septembre 2010.

Roger Madec et Pascale Boistard, Adjointe au Maire de Paris chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires, ont appuyé 16 demandes de régularisation auprès du Préfet.

Le commerce alimentaire dans le quartier

La fermeture du SHOPI avait suscité de nombreuses inquiétudes lors du dernier Conseil de quartier. Les habitants se plaignaient de la rareté des commerces alimentaires au niveau de la Porte Brunet. Xavier Golczyk reconnaît ce manque, en soulignant néanmoins la présence d'un marché 2 fois par semaine, de deux boulangeries, d'une boucherie et d'une épicerie. En tant qu'Adjoint au Maire chargé du commerce, il a pour combler ce manque la possibilité d'agir sur deux volets :

- La Mairie ayant un droit de regard sur l'occupation des locaux commerciaux vacants appartenant aux bailleurs sociaux, Xavier Golczyk s'efforce de privilégier le commerce alimentaire. Mais si au bout de 3-4 mois aucun ne s'est porté candidat il n'y a pas de raison d'empêcher de petites entreprises de s'installer, d'autant que le principe de la liberté du commerce et de l'industrie est inscrit dans la Constitution. Or certains locaux sont mieux adaptés que d'autres au commerce alimentaire. Ainsi l'ancien Nicolas va devenir un commerce alimentaire de bonne qualité.

- Xavier Golczyk a d'autre part la possibilité d'attirer l'attention des grandes enseignes nationales sur l'existence d'un local vacant. Carrefour a été interrogé sur les tenants et les aboutissants de la fermeture du SHOPI et les délais d'ouverture d'un nouveau magasin. La fermeture a été motivée par l'augmentation des loyers et la dégradation excessive du bâtiment. Mais Carrefour souhaite conserver ce local et y ouvrir un Carrefour City à prix réduits car ils sont conscients de la réalité du quartier. La réouverture, initialement prévue en juin 2011, est reportée au 1^{er} semestre 2012 en raison de retard dans les travaux. L'attention de LIDL, qui propose des produits de bonne qualité à prix bas, a été attirée sur une possible implantation dans le quartier, à condition qu'ils trouvent un emplacement.

L'installation d'un commerce alimentaire à l'emplacement du futur hôtel boulevard d'Indochine n'est-elle pas possible ?

Aucune entreprise ne se montre intéressée par un projet provisoire.

Questions diverses

Une habitante estime que les limites du 19^e sont atteintes en termes de logements sociaux et préférerait que soit privilégiée l'accession de couples jeunes à la propriété par un système de locations ventes.

Il n'est pas question en effet de concentrer tous les logements sociaux dans le 19^e. Ce dernier est actuellement attractif et connaît toujours plus de mixité sociale. Des opérateurs privés construisent des logements privés à des prix élevés, qui coexistent avec les logements sociaux.

A l'intersection Egalité/Mouzaïa, il faudrait mettre un miroir pour accroître la visibilité.

Dans les rues de l'Egalité et de la Fraternité, alors que la circulation est normalement réservée aux riverains, des voitures circulent. Limites de vitesse pas respectées.

Qu'en est-il du nouveau tracé des lignes de bus ?

Le PC2 emprunte dorénavant le périphérique depuis la Porte de Pantin jusqu'à la Porte de la Villette. Le 75 dessert la rue de la Marseillaise et y effectue son terminus. Un dépliant explicatif est largement diffusé par la Mission Tramway, il est distribué lors du Conseil de quartier.

Où seront implantées les caméras de vidéosurveillance dans l'arrondissement ?

Une présentation de l'implantation des caméras sera faite lors d'un prochain Conseil de quartier.